

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du 1^{er} juillet 2016**

Présents : Mesdames Chantal VAUDOUR – Sylvie FUMEY – Danielle IDELON – Sophie LAMBOLEY – Hoda SAYER - Micheline ESTERMANN
Messieurs Christian HOUILLE – Eric ANSART – Denis VOEGELE – Denis BEAUSEIGNEUR – François CHARMY – Eric COULON -

Absents excusés : Madame Laurence COURBOILLET - Monsieur Jean-Yves DRODE –
Monsieur Jean- Marie AGHINA

Procurations : Madame Laurence COURBOILLET donne procuration à Madame Chantal VAUDOUR
Monsieur Jean-Marie AGHINA donne procuration à Madame Sylvie FUMEY
Monsieur Jean-Yves DRODE donne procuration à Monsieur Eric COULON

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 Mai 2016
2. Décisions modificatives du budget
3. Retrait de la délibération du 26 juin 2015 relative aux délégations de signature des adjoints
4. Tarifs :
 - Tarifs des concessions du cimetière
 - Tarifs du columbarium
 - Tarif du bois façonnés par les particuliers
 - Tarifs de la distillerie et du pressoir
 - Tarifs 2016/2017 du périscolaire 1
 - Tarifs 2016/2017 du périscolaire 2
 - Tarifs 2016/2017 de la restauration scolaire
5. Demande d'arrêté permanent pour travaux sur voirie communale.
6. Création d'un poste d'Agent Technique à temps non complet (17 H 30).
7. Demande d'achat d'une parcelle communale.
8. Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial avec la Commune de CHEVREMONT.
9. ALSH : convention future avec les FRANCAS.
10. Informations et questions diverses

Monsieur le Maire donne la parole à sept personnes, représentant les riverains du TROVAIRE, et venu faire part de leur crainte concernant un risque d'inondations de leur habitation. Lors des fortes pluies des jours derniers le TROVAIRE a atteint un niveau très élevé. Le lit du TROVAIRE serait ensablé par endroit.

La construction du nouveau lotissement leur fait craindre également des ruissellements plus importants.

Monsieur le Maire indique qu'il connaît la situation actuelle car l'agent communal lui a signalé le problème cette semaine. Monsieur BOULANGER de la police de l'eau a été contacté. Selon lui il s'agit d'un problème de pente. Un technicien devrait venir en septembre. La Commune comprend les craintes des riverains mais ne peut pas réaliser de travaux de nettoyage et/ou de curage sans autorisation préalable.

Monsieur le Maire s'engage à contacter Monsieur BOULANGER pour lui demander d'intervenir plus rapidement. Il invite également ces personnes à envoyer un courrier à la préfecture.

Monsieur Eric ANSART (Adjoint) fera le lien avec les riverains.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2016 :

Monsieur Christian HOUILLE présente le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2016.

Il est adopté à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

2. Décisions modificatives du budget :

Les ajustements budgétaires sont les suivants :

Chapitre	Article				
D	673	Titres ann			
R	7817	Rep./prov			
	Total				
D	673	Titres ann			
-	---	-			

La seconde décision modificative concerne une somme encaissée en 2014 provenant de la Caisse des Dépôts pour Enquête Publique qui était destinée à la CAB et non à la Commune.

Le Conseil Municipal approuve cette décision à la majorité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

Information : les équipements multimédias qui seront installés par la CAB nécessitent une modification des installations électriques et un câblage informatique des classes qui restent à la charge de la Commune. Ces travaux seront réalisés début juillet et la dépense s'élève à 6 400 €.

3. Retrait de la délibération du 26 juin 2015 relative aux délégations de signature des adjoints :

Il est nécessaire de rapporter cette délibération qui n'est pas légale. Un arrêté suffit pour donner délégation de signature aux Adjoints.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

4. Tarifs :

- Tarifs des concessions du Cimetière
- Tarifs du Columbarium

- Tarif du bois façonnés par les particuliers
- Tarifs de la Distillerie et du Pressoir
- Tarif du m3 de matériaux extraits de la Carrière

	2014								
Carrière Couroux	1,15€								
Cimetière concession 30 ans	110,00€								
Cimetière concession 50 ans	220,00€								

Le Conseil Municipal adopte les propositions de tarifs à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

Tarifs ALSH :

- Tarifs 2016/2017 du périscolaire 1
- Tarifs 2016/2017 du périscolaire 2
- Tarifs 2016/2017 de la restauration scolaire

Tarifs ALSH 2016 / 2017	Tranche				
	0 à 680				
Forfait matin	17.8€				
Forfait midi sans repas	17.8€				
Forfait avec repas	35.7€				
Forfait soir	35.7€				

Le bilan financier de l'ALSH pour l'année 2015/2016 sera prochainement établi. On peut constater depuis le début de l'année civile une baisse des factures FRANCAS. Un Conseiller fait remarquer que si les factures baissent, les subventions versées par la CAF diminueront aussi.

Il est proposé de maintenir les tarifs actuels. Le tarif du repas sera fixé dès que le traiteur nous aura communiqué les tarifs pour l'année scolaire prochaine.

Il est proposé également de corriger le libellé des "forfaits midi avec et sans repas" qui porte à confusion. Le forfait midi sans repas sera appelé "forfait midi 1 heure" et le forfait avec repas sera appelé « forfait midi 2 heures ».

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

5. Demande d'arrêté permanent pour travaux sur voirie communale :

La CAB demande à la Commune de prendre un arrêté permanent autorisant les travaux réalisés à titre exceptionnel et urgent sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

6. Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (17 H 30) :

Il est proposé de créer un poste d'Adjoint Technique à 50% et de recruter ainsi l'agent actuellement en CAE dans notre Commune. Le coût annuel serait de 14 000 €. Le coût du CAE actuel, participation de l'état déduite, est de 3 990 € ; le surcoût pour la Commune serait donc de 10 010 €.

Pour financer cette nouvelle dépense, il est proposé de rompre le contrat avec la Société NET' O SOL à partir de septembre prochain. Ce qui permettra de réaliser une économie de 14 116 € par an.

Les travaux de nettoyage seront assurés par l'agent d'entretien déjà en poste. Son temps de travail devra être augmenté de 10 % et donc une dépense supplémentaire de 2 450 €.

	Mo		
Coût CAE			
Salaire annuel agent technique	1		
contrat Net O sol	1		
Augmentation salaire agent d'entretien			

Plusieurs conseillers ont fait clairement savoir leur désaccord quant à l'embauche d'un nouvel employé communal au regard des finances de la Commune. L'économie réalisée par la fin du contrat NET'O SOL pourrait servir à d'autres investissements.

Le Maire et d'autres conseillers font remarquer que la charge de travail des agents des services techniques est importante. Ils réalisent de nombreux travaux et leurs compétences nous permettent de ne pas faire appel à des entreprises extérieures.

Après cette discussion animée, le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité la création d'un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet (17h30).

Pour	Contre	Abstention
Votes	Votes	Vote
11	4	0

7. Demande d'achat d'une parcelle communale :

La Société COUROUX a envoyé une proposition d'achat de la parcelle AC n° 55 pour un prix de 6 475 € hors frais à notre charge. Cette question a déjà été évoquée dans les deux précédents Conseils Municipaux.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur les intentions de l'acheteur en effet cette parcelle et les deux parcelles dont il est déjà propriétaire sont des terrains agricoles qui ne peuvent être utilisés comme parking de véhicules ou sur lesquels il est impossible de construire des bâtiments.

Certains conseillers manifestent vivement leur volonté de vendre ce terrain qui n'est, pour eux, d'aucune utilité pour la Commune. Les autres estiment qu'une barrière végétale qui masque la carrière est indispensable.

Un Conseiller précise que pour que ces terrains puissent avoir un usage industriel il faudrait modifier le PLU. Cette modification entraînerait alors une diminution des surfaces agricoles qui devraient être compensées par une baisse équivalente des surfaces constructibles. Il ajoute que le PLU étant en phase d'actualisation, il serait opportun d'engager avec les exploitants une analyse de leurs besoins.

Au regard de cette situation il est nécessaire de ne pas répondre dans l'immédiat favorablement à la demande d'achat de la parcelle.

Le Maire propose de se prononcer sur la vente de la parcelle AC n° 55

Pour	Contre	Abstention
Votes	Votes	Votes
5	8	2

8. Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial avec la commune de CHEVREMONT :

La convention entre les Communes de PEROUSE et de CHEVREMONT régit les modalités de mise à disposition d'un directeur de l'ALSH. Son temps de travail sera à 50 % sur chaque Commune. La participation financière comprendra la rémunération du directeur et les frais de déplacement. Le directeur a été choisi. Les modalités financières sont en cours de négociation avec lui. Le coût estimatif est de 20 000 € par an, soit 7 000 € de moins que pour la directrice actuelle.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention et les documents afférents.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
15	0	0

9. ALSH : convention future avec les FRANCAS 90 :

Suite à une réunion avec Monsieur le Préfet, il a été demandé aux Communes leur intention sur la poursuite de leurs activités périscolaires et extrascolaires avec les FRANCAS 90. La situation actuelle est la suivante : l'association peut poursuivre son activité jusqu'en octobre en attendant la reprise par une autre structure associative.

Les Communes souhaitent poursuivre leur activité avec les FRANCAS, il a été demandé de faire une proposition de convention permettant d'assurer un fonctionnement normal de l'ALSH à la rentrée. Il est fort probable que ce soit les FRANCAS 25 ou les FRANCAS 70 qui reprennent les activités. Dans ces conditions la convention se poursuivrait avec la nouvelle association.

La convention devant être signée avant la rentrée, un Conseil Municipal extraordinaire sera convoqué pour autoriser le Maire à signer la convention.

Informations et questions diverses :

La Ville de Belfort demande une participation de 500 € pour les Ballons de Belfort. Cette participation ouvre droit à deux vols en montgolfière gratuitement. Le Conseil refuse cette demande.

Cimetière : il ne reste plus que deux places dans le Colombarium, il est nécessaire de faire installer un nouveau bloc de cellules.

Passages piétons : Jusqu'à présent le Conseil Départemental réalisait le marquage des passages piétons sur la voirie départementale dorénavant ce service n'est plus assuré, il sera à la charge de la Commune Le coût estimatif est de plus de 2 000 €.

Sécurité des piétons : A de nombreux endroits les haies et les arbustes empiètent sur les trottoirs et obligent les piétons à descendre sur la chaussée. Il est demandé de rappeler au riverains que l'entretien des haies leur incombe.

Il en est de même pour le stationnement des véhicules sur le trottoir.

Projet de salle communal. : Le maire a reçu la société BEGE pour l'étude de faisabilité le devis s'élève à 3 700 €.

Un conseiller propose d'étudier l'achat de la maison JOYOT en solution de remplacement si le projet s'avérait trop onéreux.

Il est demandé de réaliser l'entretien du chemin "LAGASSE" et d'enlever les ronces sur le bassin de rétention d'eau de la Rue des Aliziers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 45.

Séance du 1^{er} Juillet 2016			
Délibérations	Objet	Vote	
N° 2016/04/01	Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 Mai 2016	Pour : Contre : Abstention :	15 00 00
N° 2016/04/02	Décisions modificatives du budget	Pour : Contre : Abstention :	15 00 00
N° 2016/04/03	Tarifs Communaux applicables pour la période du 1 ^{er} Septembre 2016 au 31 Août 2017	Pour : Contre : Abstention :	15 00 00

N° 2016/04/04	Tarif Communal applicable au 1 ^{er} Octobre 2016	Pour : Contre : Abstention :	15 00 00
N° 2016/04/05	Demande d'Arrêté permanent pour Travaux sur voirie communale	Pour : Contre : Abstention	15 00 00
N° 2016/04/06	Création d'un poste à temps non complet (17 H 30) d'Adjoint Technique de 2 ^{ème} Classe	Pour : Contre : Abstention	11 04 00
N° 2016/04/07	Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial avec la Commune de CHEVREMONT	Pour : Contre : Abstention :	15 00 00
N° 2016/04/08	Retrait de la délibération du 26 juin 2015 relative aux délégations de signature des Adjointes	Pour : Contre : Abstention :	15 00 00

Séance du 1^{er} Juillet 2016

Présents :	Noms et Prénoms	Signatures	Observations
	Madame Chantal VAUDOUR		Procuration de Mme COURBOILLET L.
	Madame Micheline ESTERMANN		
	Madame Sylvie FUMEY		Procuration de M. AGHINA Jean-Marie
	Madame Danielle IDELON		
	Madame Sophie LAMBOLEY		
	Madame Hoda SAYER		
	Monsieur Christian HOUILLE		
	Monsieur Éric ANSART		
	Monsieur Denis VOEGELE		
	Monsieur Denis BEAUSEIGNEUR		
	Monsieur François CHARMY		
	Monsieur Éric COULON		Procuration de M. DRODE Jean-Yves.